



# BULLETIN

## TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers  
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

### À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA VACCIN OBLIGATOIRE

Consœurs et Confrères,

Les récentes annonces concernant les vaccinations obligatoires soulèvent des questions et soulèvent des préoccupations légitimes parmi les membres du district 140. L'AIMTA ne prend pas ce développement à la légère et nous sommes fermement convaincus qu'il y a des limites à l'obligation de l'employeur de faire vacciner les travailleurs en milieu de travail.

Les vaccins contribuent grandement à assurer la sécurité publique et à assurer la reprise économique. Toutefois, nous craignons que les employeurs aient été laissés à eux-mêmes pour décider arbitrairement et appliquer des politiques qui pourraient être exagérées. Les responsables et les organismes de santé publique sont mieux placés pour déterminer et déclarer la nécessité d'une vaccination en milieu de travail.

De même, nous ne sommes pas d'accord avec une politique générale qui exclut les exceptions légitimes; au lieu de cela, une politique devrait être fondée sur des données probantes et adaptée aux circonstances particulières du milieu de travail.

Bien que peu de détails soient disponibles pour le moment, l'AIMTA participe à des consultations pour obtenir non seulement plus de détails, mais aussi pour défendre les droits de nos membres. Malgré le manque de détails, il est peu probable que le mandat soit légiféré, mais le gouvernement fédéral s'attend plutôt à ce que les syndicats et les employeurs élaborent des politiques sur le milieu de travail.

Le District 140 considère cette question comme une priorité et prendra les mesures suivantes pour assurer la protection des droits et des emplois des députés:

- Étant donné le caractère invasif des vaccinations obligatoires, nous défendrons les droits des députés et veillerons à ce que les politiques de l'employeur n'aient pas une portée excessive.
- Envoyez des lettres aux employeurs qui demandent des rencontres pour discuter de cette question. Les politiques appliquées par les employeurs doivent être raisonnables, équitables, non discriminatoires et conformes à la loi.
- Aviser les employeurs que la jurisprudence sur les vaccinations obligatoires exige que, dans la mesure du possible, des solutions de rechange qui atteignent le même objectif que la vaccination soient mises en œuvre. Il y a des cas où des mesures de santé et de sécurité complètes ont empêché la propagation du COVID-19.
- Veiller à ce que les politiques en milieu de travail soient fondées sur des données scientifiques valables, y compris les principes des droits de la personne et les mesures de rechange.
- Au cours de ces discussions, le droit à la vie privée et à la confidentialité de nos membres demeurera une priorité.
- Défendre et participer à tout processus qui protège les intérêts de nos députés, leurs droits issus de conventions collectives et leurs droits de la personne.
- Développer un langage de négociation qui définit les limitations de l'employeur et les droits des membres.

Au fur et à mesure que la situation se développera, nous continuerons de mettre à jour et de communiquer avec nos membres.

Solidarité,

Dave Flowers  
Président-directeur général  
District 140 AIMTA

DFmdr

**BULLETIN N° 036 – PUBLIÉ LE 18 AOÛT 2021**  
**VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079  
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252  
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707  
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)  
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)  
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

